

# Brice Chantrelle élu président, Ailly-sur-Noye fait entendre sa voix

**Avre-Luce-Noye.** Jeudi 16 avril 2026 se tenait, à Grivesnes, l'élection du nouveau bureau de la communauté de communes Avre Luce Noye, avec l'élection de Brice Chantrelle comme président. Ailly-sur-Noye a souhaité un certain équilibre entre les communes présentes au bureau.



**Robin Jouret-Langlois**  
Journaliste

rojouretlanglois@courrier-picard.fr

**U**n nouveau départ pour l'Avre Luce Noye. Jeudi 16 avril se tenait le conseil communautaire d'élection du nouveau bureau de l'intercommunalité, à la salle des fêtes de Grivesnes.

Avant de laisser la main, le président sortant Alain Dovergne a tenu à donner quelques conseils aux nouveaux délégués. « La communauté de communes est un lieu où l'on doit penser intérêt général et territoire, et pas pour sa commune. Nous avons de la chance, car contrairement à d'autres intercommunalités, nos deux bourgs-centres représentent 1/3 de la population, quand les 45 autres représentent les 2/3 restants. »

L'heure des urnes sonne alors. Brice Chantrelle, maire de Le Quesnel, se présente comme premier candidat. Celui-ci souhaite s'inscrire dans la continuité de la mandature précédente. « Notre ambition est très claire : faire de notre territoire rural un lieu où il fait bon vivre, de la petite enfance au quatrième âge. »

Face à lui, Pierre Durand, maire d'Ailly-sur-Noye. Il développe trois axes, souhaitant « remettre les maires au centre des décisions, [...] renforcer l'équilibre et la solidarité entre nos communes, [...] et redonner un élan à notre développement économique pour augmenter nos ressources. » Après le vote, c'est finalement le maire du Quesnel qui succède à Alain Dovergne.

Alors que l'élection des dix vice-présidents et des membres du bureau (17 au total) se déroule tranquillement, Pierre Durand, maire d'Ailly-sur-Noye, perturbe ce calme apparent en se proposant à la 6<sup>e</sup> place tandis que Brice Chantrelle propose Laëtitia Moncond'huy (Arvillers). « Ailly-sur-Noye est la seule grande commune en termes de population qui ne compte qu'un délégué à ce moment. J'estime que les communes bourg-centre méritent d'être représentées au niveau du bureau communautaire, ne serait-ce que pour [avoir] une voix différente », a-t-il motivé. Il obtiendra gain de cause, en étant élu à 34 voix, contre 31.

## Une parité communale et de genre

La place de 7<sup>e</sup> délégué se voit attribuée à Michel Boucher (Berteau-court-lès-Thennes), la 8<sup>e</sup> est prise par Roger Levasseur (Folleville). Mais pour la 9<sup>e</sup>, quand le président propose Stéphane Delanaud (Braches), Ailly-sur-Noye se manifeste à nouveau. Vers le milieu de la salle, Marie-Hélène Marcel, ex-candidate aux élections de 2026 (et ancienne maire), lève le bras et présente sa candidature. Elle partage l'avis de Pierre Durand qu'Ailly-sur-Noye est mal représenté. Elle constate également un autre phénomène : « Dans cette élection, je trouve que les femmes ne sont pas assez présentes. Alors je suis candidate face à un homme que je ne connais pas. » Le vote verra finalement Stéphane Delanaud s'imposer, avec 34 voix contre 28.

Marie-Hélène Marcel ne renonce pas et engage une longue bataille, en se représentant comme 10<sup>e</sup> membre du bureau, face à André Lescureux (Ples-



Brice Chantrelle a été élu président de la communauté de communes Avre Luce Noye.

sier-Rozainvillers). Un second tour aura été nécessaire, pour voir Lescureux l'emporter d'une voix, 33 à 32. « Au prochain, ça passe ! », lance un conseiller. Marie-Hélène Marcel se présente successivement du 11<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> poste (sauf 12<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup>, « pour une fois qu'il y a une femme, je ne me présente pas », déclare-t-elle), en vain ! Arrive l'heure fatidique : celle du 17<sup>e</sup> et dernier poste, où elle se présente face à Joël Wallet (Domart-sur-la-Luce). Pierre Durand tient alors à prendre une dernière fois la parole. « Je constate que le premier bourg-centre (ndlr : Moreuil) a trois délégués au bureau, et que le deuxième, Ailly-sur-Noye, n'en a que deux. Vous en tirerez les conclusions. » Sur le gong, Marie-Hélène Marcel sera finalement élue, à 33 voix contre 32. ●

## Le bureau et les délégations

- Président : Brice Chantrelle (maire, Le Quesnel).
- 1<sup>er</sup> vice-président au tourisme : Christian De Caffarelli (maire, Chaussoy-Épagny).
- 2<sup>e</sup> vice-présidente aux finances : Marina Hall (maire, Moreuil).
- 3<sup>e</sup> vice-président à l'administration générale : Olivier Dutilleux (maire, Hangard).
- 4<sup>e</sup> vice-présidente à l'action sociale : Julia Bertoux (adjointe, Hangest-en-Santerre).
- 5<sup>e</sup> vice-président à l'enfance et à la jeunesse : Vincent Wable (maire, Sauvillers-Mongival).
- 6<sup>e</sup> vice-présidente à l'aménagement du territoire : Sonia Douai.
- 7<sup>e</sup> vice-président à la culture et la communication : Fabrice Vêron (maire, Hailles).
- 8<sup>e</sup> vice-président à l'environnement : Hubert Capelle (Beaucourt-en-Santerre).
- 9<sup>e</sup> vice-président à l'eau, l'assainissement, Gemapi : Francis Mourié (maire, Mailly-Raineval).
- 10<sup>e</sup> vice-président à la voirie, travaux, patrimoine : Jean-Michel Van Ootheghem (maire, Chrimont).